ORLÉANS MÉTROPOLE

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

Service Projets Urbains

ZAC DES GROUES



PROJET DOSSIER DE CRÉATION DE ZAC

Mai 2019

Annexe n°6 – **Etude archéologique** (Ville d'Orléans 2015)

ZAC des Groues

Contexte et évaluation préliminaire du patrimoine archéologique

Sommaire

1. Une absence d'occupation dans un contexte archéologique élargi.....2

2. ...mais des traces d'occupation anciennes tangibles sur le secteur des Groues.....2

3. Conclusion.....5

4. Bibliographie.....8

Direction de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat
Pôle d'archéologie

Sébastien JESSET

Décembre 2015

Le secteur des Groues sur lequel il nous a été demandé de procéder à un état des connaissances du contexte archéologique, correspond à une vaste emprise de 40 ha environ, à cheval sur les communes d'Orléans et de Saint Jean de la Ruelle (**Fig.1**).

1. UNE ABSENCE D'OCCUPATION DANS UN CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ÉLARGI…

Le contexte archéologique du secteur est particulièrement peu renseigné et dépourvu de toutes découvertes fortuites anciennes (**Fig.1**). On compte 3 opérations récentes portant sur des grandes surfaces et situées entre 100 et 500 m au sud du secteur étudié, (sites 45234086, 45234088 et 45234129). Au nord, l'opération la plus proche se trouve sur la commune de Saint Jean de la Ruelle à 700 m au nord-ouest et correspond à la ZAC d'Halleville (site 45285007 hors carte). Seule une petite partie de cette ZAC a, pour l'instant, été diagnostiquée début 2015. L'opération a permis de mettre en évidence une fosse protohistorique et quelques fossés parcellaires.

Les résultats des trois opérations conduites sur Orléans ne sont guère plus positifs. Ainsi, sur la ZAC Ilôt de la Rape et voie nouvelle (site 452340129) en 2003, a livré un unique fossé attribué à la période antique ou médiévale et raccordé à un chemin de la même période (FOURNIER 2003)

Sur la ZAC Sonis (site 45234086), le diagnostic mené en août 2004 sur les 6,5 ha a livré lui aussi un fossé médiéval comblé au XIVe-XVe siècle et rattachée au parcellaire agricole de cette période (FRENEE 2004).

Sur la cité Coligny, 131 Fbg Bannier, le diagnostic conduit sur les 6 ha de terrain en septembre-octobre 2004, a livré principalement des fossés parcellaires et quatre fosses rattachées chacune à des périodes différentes (néolithique, gallo-romain, mérovingien et moderne). L'ensemble se distribue sur deux secteurs situés l'un au nord-est et l'autre au nord-ouest, c'est à dire au plus près de l'angle sud-est du site des Groues. En outre, l'étude des plans anciens a révélé la présence de deux moulins à vent sur la zone diagnostiquée, probablement détruits par les constructions récentes (LIEGARD, FOURVEL 2004).

A ce contexte de faible potentiel archéologique, plutôt évocateur d'un milieu rural agricole exploité depuis la fin du Moyen Âge et récemment urbanisé, il convient d'opposer l'analyse cartographique qui est faite du secteur restreint des Groues, relativement figé et resté inaccessible depuis son acquisition par l'armée en 1884.

2. … MAIS DES TRACES D'OCCUPATIONS ANCIENNES TANGIBLES SUR LE SECTEUR DES GROUES

Le terrain correspond à un ancien terrain militaire, formant à peu près un quadrilatère, limité au sud par la voie de chemin de fer, à l'est par la rue des Murlins correspondant à la voie antique Orléans-Chartres, à l'ouest le ruisseau recalibré de la Chilesse repris aujourd'hui par la rue du 11 Octobre et la rue des Chaises, et au nord la rue Croix Baudu.

L'ensemble est loin d'être plan et on observe une pente sud-ouest/nord-est de l'ordre de 8 m (**Fig.2**). L'angle sud-ouest (siège d'une dépression cotée à 108 m NGF) se trouve dans un couloir encaissé qui se poursuit et remonte légèrement vers l'est, parallèlement à la voie de chemin de fer. L'angle nord-est se trouve à 115 m NGF, il est particulièrement marqué par deux « buttes ». L'une de ces « buttes », située à l'angle des rues Fernand Pelloutier et rue Benoni pourrait correspondre à une plateforme quadrangulaire évoquant une fortification médiévale comme il en existe sur les communes de Ormes, Saran et Ingré. Sa forme est reprise par les limites de la parcelle 108. Il pourrait s'agir également d'un aménagement plus récent lié à la fonction de champ de manœuvre du lieu.

Sur le plan géologique, le substrat est composé du calcaire de Beauce, entaillé en partie ouest par les alluvions actuelles et subactuelles laissées par la Chilesse. Elle offre un contexte favorable pour les occupations anciennes, comme c'est généralement le cas le long des cours d'eau.

D'après le cadastre ancien de 1823, deux voies secondaires, raccordées plus au sud sur la rue des Murlins (voie antique majeure joignant Orléans et Chartres), traversent le terrain, l'une appelée rue

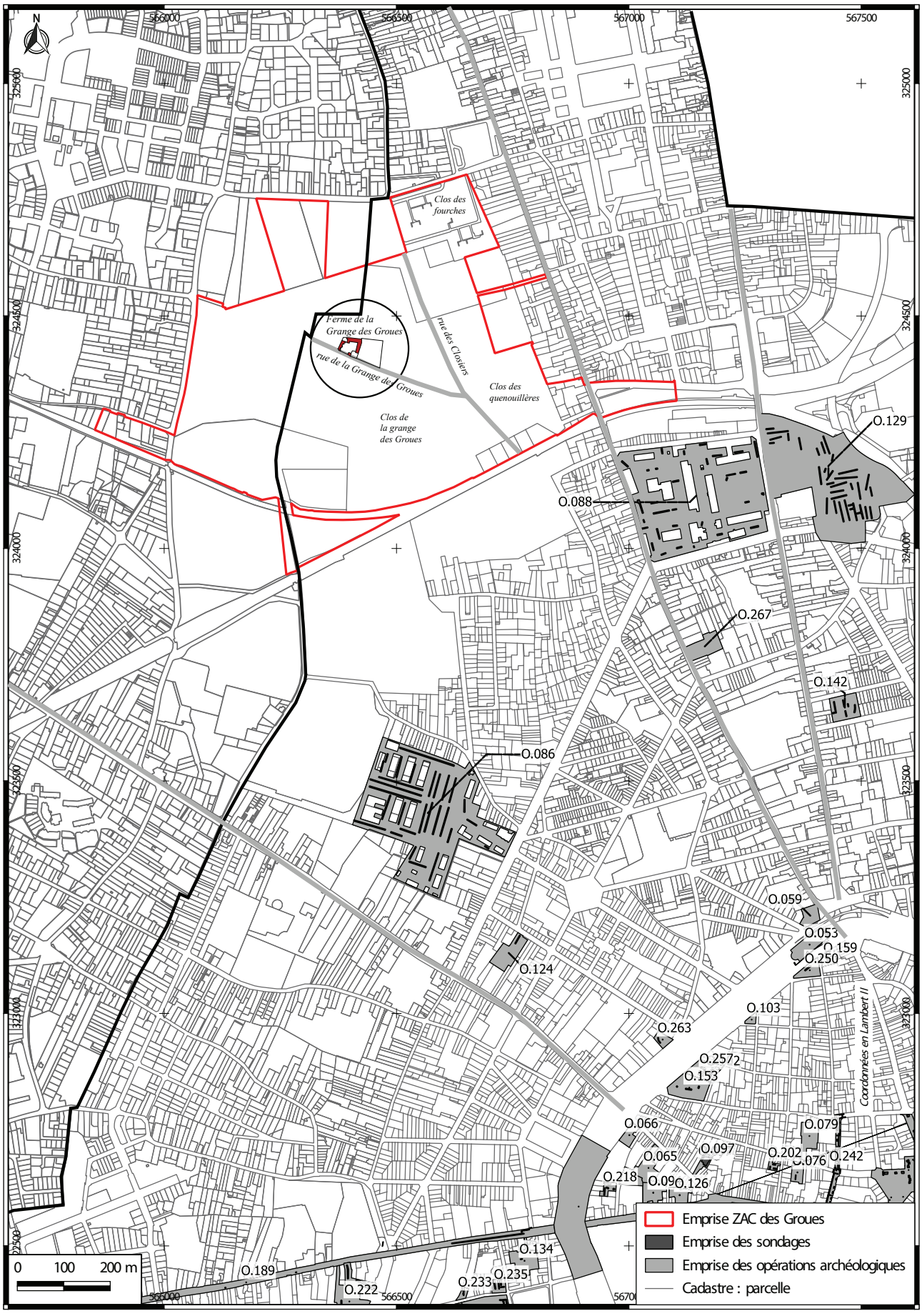

Fig.1 : Opérations archéologiques conduites autour du secteur des Groues (SIGOR ; SAMO 2015)

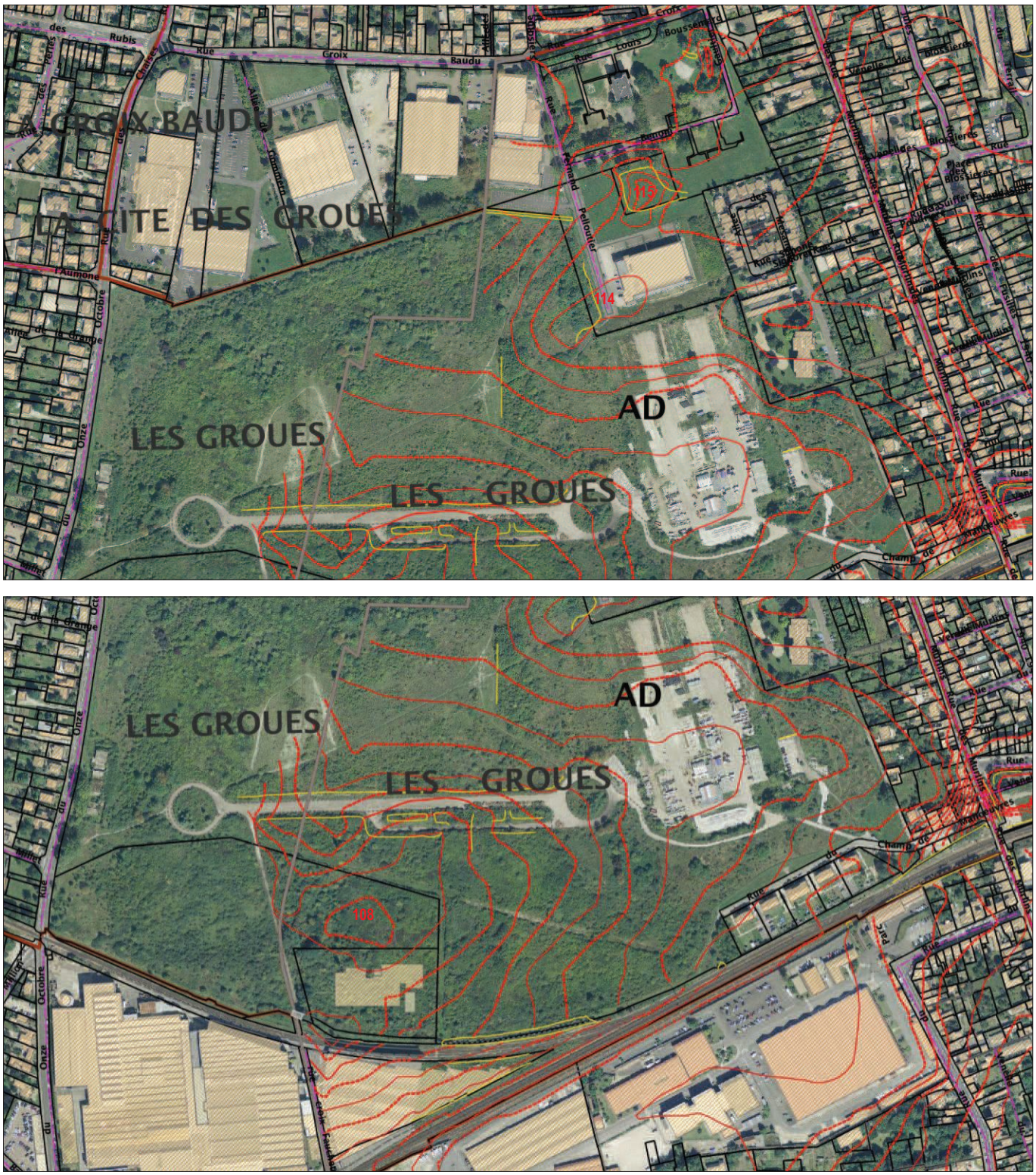

Fig.2 : Relief et courbes de niveaux (équidistance 0,50 m) du terrain des Groues. (SIGOR ; SAMO 2015)



Fig.3 : Plan du champ de Manoeuvres des Groues - 1888 (Archives Municipales d'Orléans - série H 3961)

des Closiers l'autre rue de la Grange des Groues (**Fig.1 et 3**). Cette dernière est bordée par une vaste ferme organisée autour d'une cour. Les toponymes évoquent la vocation agricole des lieux que ce soit au travers du «Clos des Quenouillères» ou de celui des «Fourches».

D'après l'historien Eugène Lepage : « La ferme de la Grange des Groues, dont le champ de manœuvres occupe l'emplacement, est d'origine assez ancienne. Non loin de l'endroit où se trouve actuellement la poudrière, existait aux XIVe et XVe siècles, un oratoire ou chapelle desservi par un chapelain. L'évêque Alphonse d'Elbène supprima cette chapelle en 1657, et en réunit les revenus à la paroisse Saint-Paterne, de laquelle ce quartier faisait partie. » (LEPAGE 1901 : 350).
Jacques Soyer précise également que le lieu-dit « Groues » est mentionné dans un censier du Prieuré de Saint Samson de 1291-1292 (ADL D601) et que la « Grange des Groues » en 1703 appartenait à la Chartreuse d'Orléans (ADL H232) (SOYER 1933).

La ferme de la Grange avec les terrains agricoles adjacents est acquise par l'armée en 1884 qui transforme les 33 ha en terrain militaire (**Fig.3, 4 et 5**). Une poudrière est installée au centre du terrain des Groues et un petit champ de tir est également établi un peu plus à l'ouest (**Fig.4 et 5**). C'est dans ce champ que vont évoluer les troupes d'artillerie composant la garnison d'Orléans. Les revues d'inspection se déroulent également sur ce terrain qui offre un vaste espace pour les manœuvres.

3. CONCLUSION

En dépit d'un environnement très pauvre sur le plan archéologique, renseigné par les quelques opérations conduites alentour, le secteur des Groues recèle d'indices très favorables pour la mise en évidence d'occupations anciennes (**Fig.6**).

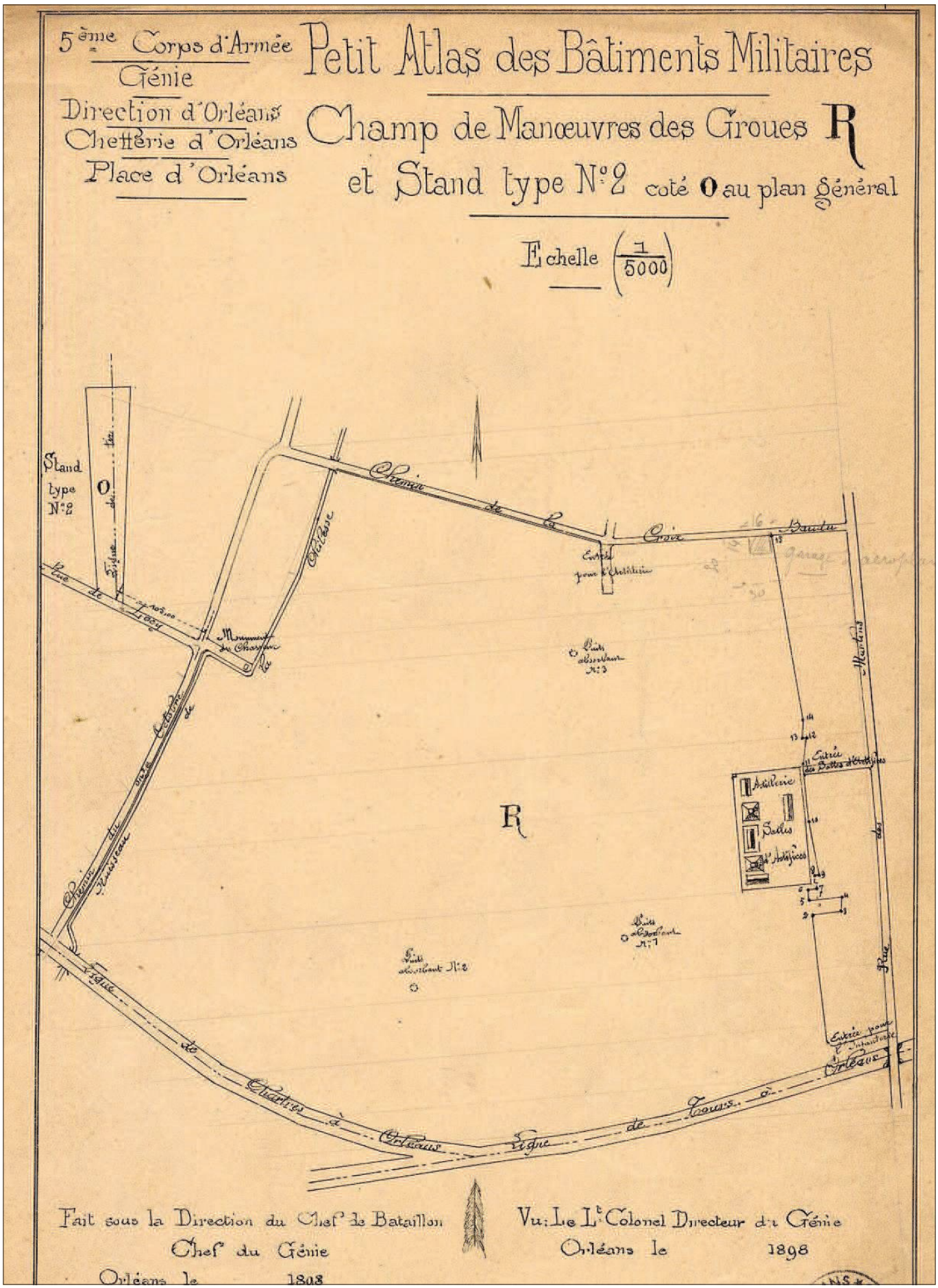

Fig.4 : Plan du champ de Manoeuvres des Groues - 1898 (Archives Municipales d'Orléans - série H 3961)

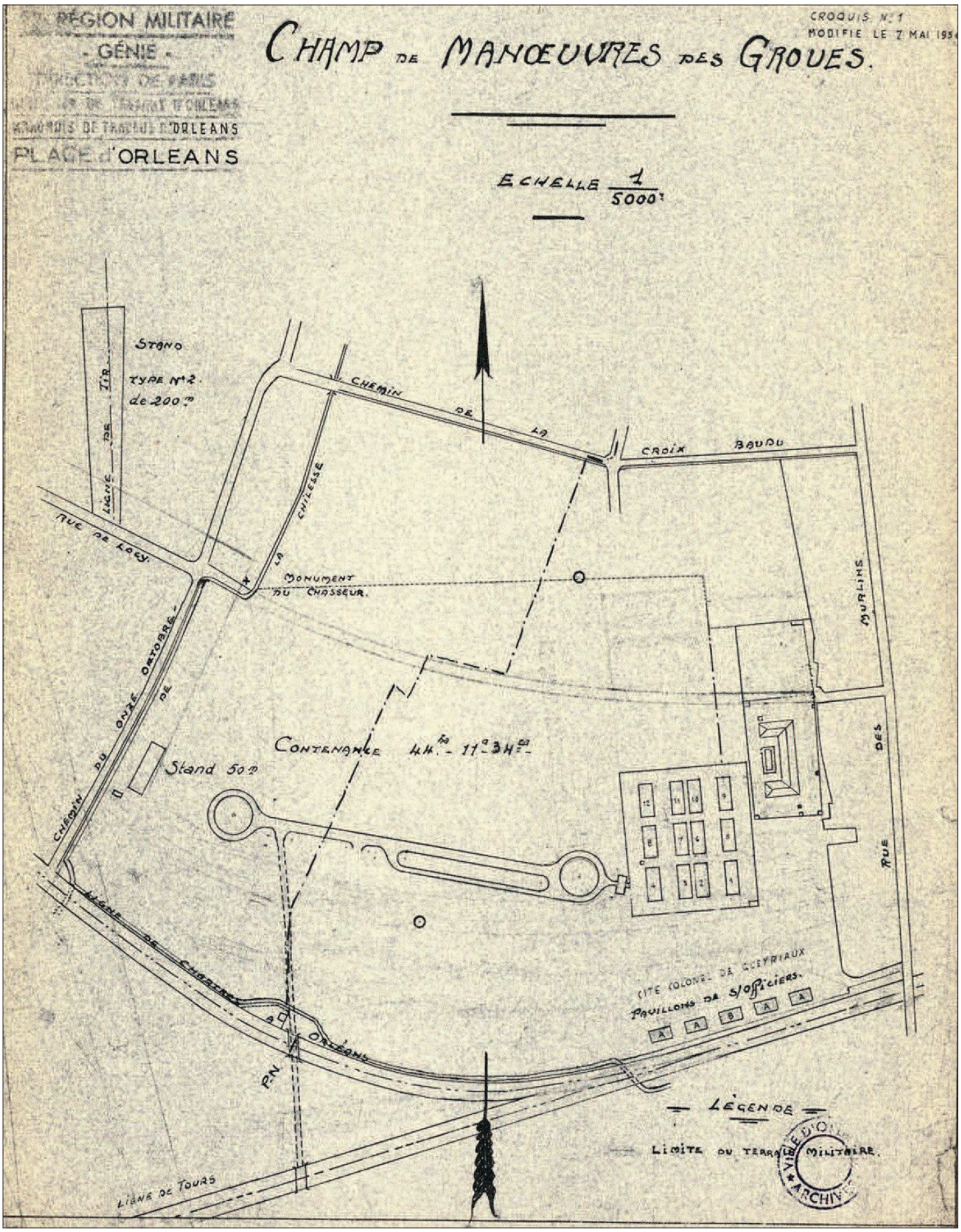

Fig.5 : Plan du champ de Manoeuvres des Groues - 1956 (Archives Municipales d'Orléans - série H 3961)

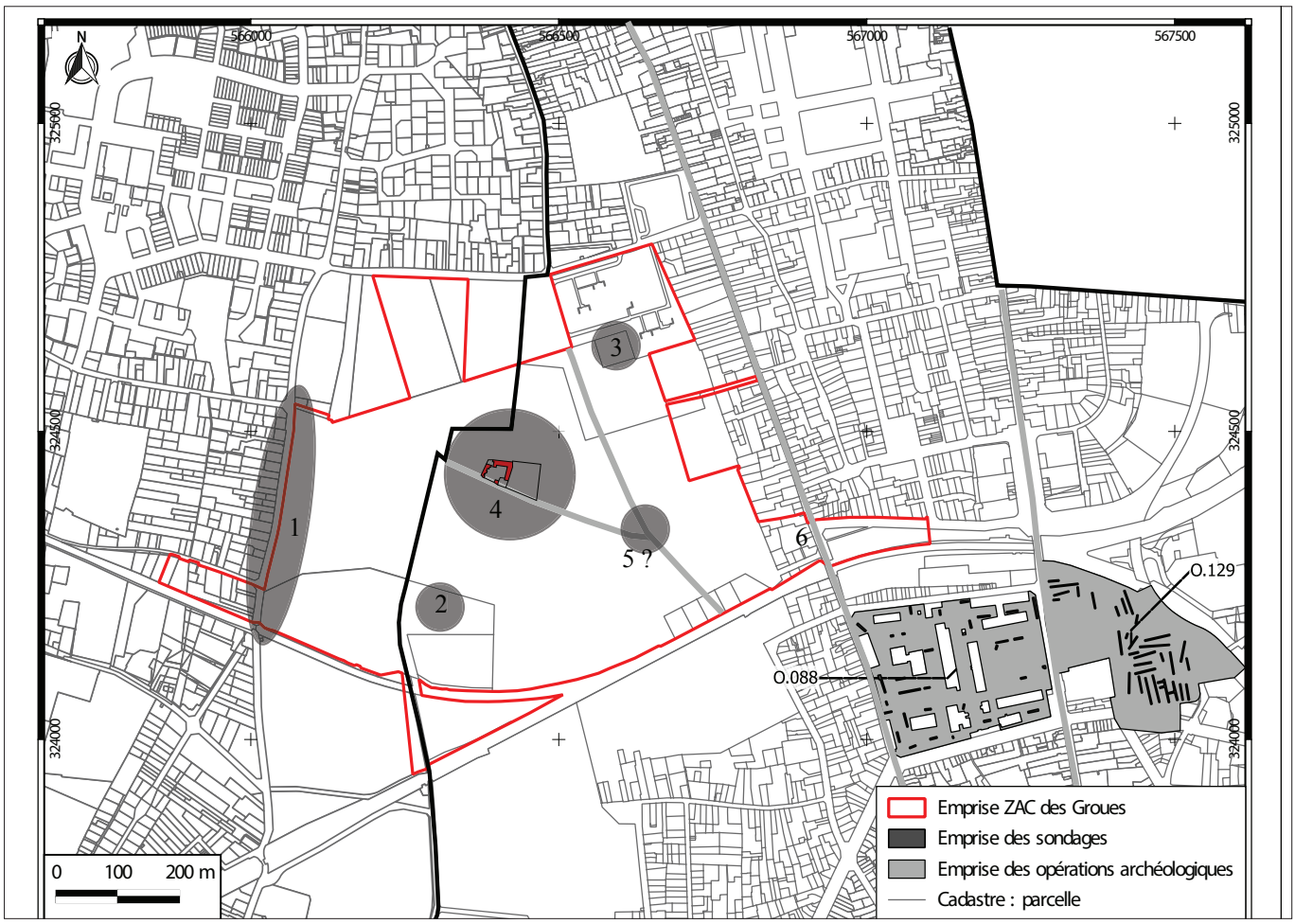

Fig.6 : Récapitulatif des zones sensibles d'après le contexte archéologique.

Il s'agit indirectement de la rivière de la Chilesse (**Fig.6 n°1**), de la topographie générale vallonnée ou encore des anomalies du relief témoignant de modifications anthropiques et peut-être anciennes de celui-ci (**Fig.6 n°2 et n°3**). Plus directement, on mentionnera la ferme de la Grange (**Fig.6 n°4**), dont l'origine pourrait remonter à la période médiévale, voire être le reliquat d'un hameau plus important auquel se trouvait adjoint la chapelle mentionnée, au XIVe-XVe siècle, par les archives, et se situant peut-être au croisement des deux voies (**Fig.6 n°5**). On pourrait y voir également la fossilisation d'une occupation encore plus ancienne, par exemple celle d'un domaine de la période gallo-romaine (*villa*), un peu à l'écart de la voie antique des Murlins (**Fig.6 n°6**), comme cela est souvent le cas.

Enfin, il ne faut pas oublier les épisodes historiques récents qui ont marqué les Groues et notamment la guerre de 1870 qui pourrait avoir laissé des traces, tels que des tranchées, des dépôts de munitions, des buttes d'artilleries etc…

Aussi, pour s'assurer au plus vite de la réalité de ces hypothétiques occupations, il conviendrait de lancer au plus vite un diagnostic par tranchées sur l'ensemble des terrains. On retiendra toutefois qu'en l'état de l'agrément du pôle d'archéologie de la Ville, nous ne pouvons conduire le diagnostic sur les terrains de Saint Jean de la Ruelle, étant limité au territoire d'Orléans pour les diagnostics. Il nous faudra par conséquent conventionner avec le service archéologique du Conseil Général du Loiret qui possède l'agrément pour intervenir sur l'ensemble des communes du département, ou renoncer à réaliser le diagnostic sur la commune de Saint Jean de la Ruelle qui pourrait alors échoir à l'Inrap.

4. BIBLIOGRAPHIE

FOURNIER 2003
Fournier (L.) - Orléans, Ilôt de la Rape et voie nouvelle, rapport d'opération préventive de

diagnostic, Inrap, 2003

FRENEE 2004
Frénée (E.) - Orléans, ZAC Sonis, rapport de diagnostic, Inrap, 2004.

LEPAGE
Lepage (E.) - Les rues d'Orléans, Orléans, 1901.

LIEGARD , FOURVEL 2004
Liégard (S.), Fourvel (A.) - Orléans, Cité Coligny, 131 rue du Faubourg Bannier, rapport de diagnostic, Inrap, 2004.

SOYER 1933Soyer (J.) - Les noms de lieux-dits du Loiret, Horvath, 1933.